



Délai de l'employeur pour acceptation de congés

Par **lillybelle01**, le **30/11/2009** à **17:49**

Bonjour,
Bonjour à tous,

Je me pose pleins de questions sur les droits du travail...Je ne sais pas à qui m'adresser, j'espère obtenir quelques réponses ici.

Tout d'abord je vous explique mon travail. Je bosse en tant que géologue essentiellement sur des plates-formes pétrolière ou autres de forage en on shore. Je fais partie de la convention collective des 'ingénierie et bureau d'étude' (SYNTEC).

Je suis très gênée car j'ai envoyé ma demande de congé le 17 octobre pour la période du 24 décembre au 4 janvier par mail (et non par recommandé). Il s'avère que quelques jours plus tard, j'ai appris que le chantier sur lequel je travaillais faisais la 'trêve de Noël', du 17 au 30 décembre, et le chantier reprendrait le 30 décembre au soir. Donc à la suite de cette nouvelle ma boîte m'a dit que ce n'était donc pas nécessaire de prendre ces congés puisque je n'allais pas bosser. (je n'ai reçu qu'une réponse orale à cette première demande de congé. Pas de refus écrits).

Mon ami (nous ne sommes ni PACSé ni marié), apprenant cette nouvelle m'a fait mon cadeau de Noël: un séjour d'une semaine, du 26 décembre au 4 janvier à Stockholm (il pensait que la trêve de Noël était toutes les vacances de Noël). Les billets d'avion ont été déjà achetés et ne sont pas remboursables.

Apprenant cette nouvelle, j'ai redemandé des congés mais cette fois ci du 30 décembre au 4

janvier. (cette demande a été faite le 17 novembre, toujours par mail). Et à ce moment là ma boîte m'a répondu que ce la dépendrait du commencement du chantier le 30 décembre ou plus tard. S'il commence le 30 je ne pourrais pas les avoir, dans l'autre cas ce serait bon.

Ont-il le droit de me dire ça?? (je n'ai toujours pas reçu de réponse pour ces congés)
Que dois-je faire?Ce sont les seules vacances que je peux avoir avec mon ami.

Je vous remercie de votre aide qui me sera extrêmement précieuse, j'ai l'impression qu'il y a de l'abus de pouvoir. Surtout que je sais que d'autres personnes de ma boîte seront libre à cette période pour me remplacer.